Fiche formation
Module voile du C200

Intitulé de la Formation : « MODULE VOILE DU CAPITAINE 200»

RNCP : 39652
Publié le 08/04/2024

Lieu de Formation : **EFPMA** autre bord – Beauséjour 97 220 LA TRINITE
Effectif total du groupe : **10 à 12 apprenants**

Finalité(s), Objectif(s) de la formation et débouché (s)

Le module voile, en complément du diplôme de capitaine 200 ou du brevet correspondant, permet à son titulaire d'obtenir le brevet de capitaine 200 voile, sous condition de justification d'un temps de navigation préalable à la demande de brevet. Ce titre permet d'exercer les fonctions de capitaine 200 sur des navires armés à plaisance professionnelle.

L'apprenant doit être capable de préparer aux différentes fonctions, tâches et responsabilités qu'il devra accomplir et auxquelles il devra faire face dans l'exercice de son futur métier de capitaine 200 voile sur des unités armées à la plaisance professionnelle dans des conditions satisfaisantes et en toute sécurité.

Et avoir 12 mois de navigation effective.

Type de formation (au sens de l'article L. 900-2 du Code du Travail : adaptation, promotion, prévention, acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances) :

- Durée en heures de formation : **centre 320 heures (***évaluations comprises***)**
- Formation dispensée en continu, en centre et en présentiel.
- Formation théorique et pratique (apport de connaissances, exercices, simulations).
- Durée hebdomadaire prévue : **35 heures**
- Validation des acquis : Ministère chargé de la mer
- Action Agréée à la rémunération : par la **Collectivité Territoriale de Martinique**

Titre(s) visé(s)

- Attestation de succès au « module voile », complément du diplôme ou brevet de capitaine 200 conduisant au brevet de capitaine 200, option voile, titre de niveau IV.

Texte(s) de référence

Arrêté du **20 août 2015** relatif à la délivrance du brevet de capitaine 200 voile.

• **Annexe II et III** de l'arrêté du 20/08/2015 fixant le programme et l'évaluation du module voile.

Site : https://formations.mer.gouv.fr/

Prérequis

- ***Condition particulière propre à l'EFPMA, les apprenants devront être titulaires du CGO et MEDICAL II avant l'entrée en formation du module voile du C 200***.
- Être admis et satisfaire aux épreuves du **test de sélection du module voile**.

- Suivre ou avoir suivi la formation menant au diplôme et brevet de capitaine 200 (arr. 20/08/2015) ou être titulaire d'un C.200 (selon arr. 20/08/2015) ou autre diplôme reconnu (cf.Tab.2, annexe 1, arr. 2015 ref. C. 200 ou Tab.1, annexe 1, arr. 2015 ref. Brevet de C. 200 voile

- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées dans le décret n° 2015-1575 du 3 décembre 2015 ;

Conditions de délivrance du titre (diplôme, brevet, certificat...)

Pour se voir délivrer le **brevet de capitaine 200 voile**, le(la) candidat(e) doit :

- Être âgé à minima, de 20 ans le jour du dépôt de la demande de brevet.
- Être titulaire du diplôme de C.200 (arr. 2015) ou autre titre reconnu (cf. Tab. 2, annexe 1, arr. 2015 ref. brevet de C.200, Tab. 1, annexe 1, arr. 2015 ref. brevet de C.200 Voile).
- Être titulaire d'un certificat de formation de base à la sécurité (CFBS), valide.
- Être titulaire d'un Enseignement Médical de niveau II et d'un C.G.O., valides.
- Être titulaire des attestations SBNP 1, 2, 3 (sécurité à bord des navires à passagers).
- Avoir effectué un service en mer égal à de 12 mois, à minima.

Positionnement, programme et modalité d'évaluation de la formation

Positionnement :

- Être admis et satisfaire aux épreuves du **test de sélection du module voile**

Programme de formation

	Formation modulaire voile du C200	Comporte les matières suivantes :	Durée	
			Théorique	Pratique
Module voile du capitaine 200	Module voile	- Propulsion vélique - Complément de navigation - Complément météorologie - Gestion d'une navigation commerciale - Anglais spécifique voile	70 h 55 h 20h 22h 18h	
		Total module voile -1	185h	
	Module voile Pratique	- Formation pratique embarquée		120h
		Total module voile2-	120 h	
	Evaluations)	5 contrôles cours de formation (CCF) - 1 épreuve finale écrite - 1 épreuve finale pratique	9h 2	4h
		- *Total EVALUATIONS*	15h	

Total de la formation	**320h**

Validation de la formation

Le module nécessaire à l'acquisition du module du capitaine 200 est au nombre de 1 :

- Module voile du C200,

Épreuves	Modalités d'évaluation
Module voile	
Propulsion vélique - Anglais	Une épreuve écrite en cours de formation
Compléments de navigation et de météorologie e	Une épreuve finale orale
Formation pratique embarquée	Trois épreuves pratiques en cours de formation et une épreuve pratique finale (suivant les modalités définies ci-dessous)
Carte Marine Gestion d'une navigation commerciale	Une épreuve écrite en cours de formation

Les épreuves d'évaluation sont notées de 0 à 20 ; les notes peuvent comporter des décimales. Les notes suivantes sont éliminatoires :

- note inférieure à 10/20 à la formation pratique embarquée,
- toute note égale à zéro aux autres épreuves

Moyens pédagogiques

Plateau technique

- Salles de cours climatisées, équipées de vidéoprojecteur
- 2 voiliers navires d'applications (1 catamaran et 1 monocoque)
- 1 espace couvert pour les travaux pratiques d'entretien du navire, de matelotage, d'accastillage de sécurité sauvetage et de voilerie.
- 1 salle de simulation à la navigation

Méthodes / techniques

- Expositive et affirmative : exposé, cours magistral, exposé filmé, prise de notes...
- Démonstrative / didactique : démonstration, reproduire à l'identique (oral ou la gestuelle)...
- Interrogative : Questionnement du formateur (dans l'autre sens), échanges
- Active : exercices d'application, travail en sous-groupe, simulation, jeux de rôle, étude de cas, mise en situation, tour de table, résolution de problème travaux pratiques , débat, discussion ...
- Expérimentale /découverte : Effectuer un geste ou tenir une posture, mise en situation, jeux de rôle, simulation, lecture, recherche d'informations, travail en sous-groupe, exercices d'application

Dispositifs permettant d'apprécier les connaissances et les compétences

Les moyens : Observer/évaluer/mesurer par des outils (questionnaires, exercices, simulations...) tout au long de la formation ; pour les formations la formation du C 200, par des questionnements continus

①Pour le contrôle des acquisitions des compétences

- Indicateurs de réussite ou d'échec (grilles de lecture ou d'analyse d'une prestation).
- Questionnaires (listes de questions, schémas à compléter, ...).
- Exercices d'application (avec grilles de compétence) ; Études de cas ; Mises en situation / Simulations.

②Pour l'évaluation

- Appréciations ; Grilles d'évaluation ; Bilans points forts / points faibles.
- Grilles de lecture / grilles d'évaluation (critères qualitatifs).

③Pour la formation

- Liste d'émargement ; Compte-rendu ; Procès-verbaux ; Bilan de la formation ;
- Questionnaire d'évaluation de la formation
- Attestation de réussite

Indicateur de performance

	2017	2019	2021	2023
Taux de réussite	71,43%	83,33%	85,71%	100%

Passerelles, équivalences et suite de parcours

Passerelles et suite de parcours

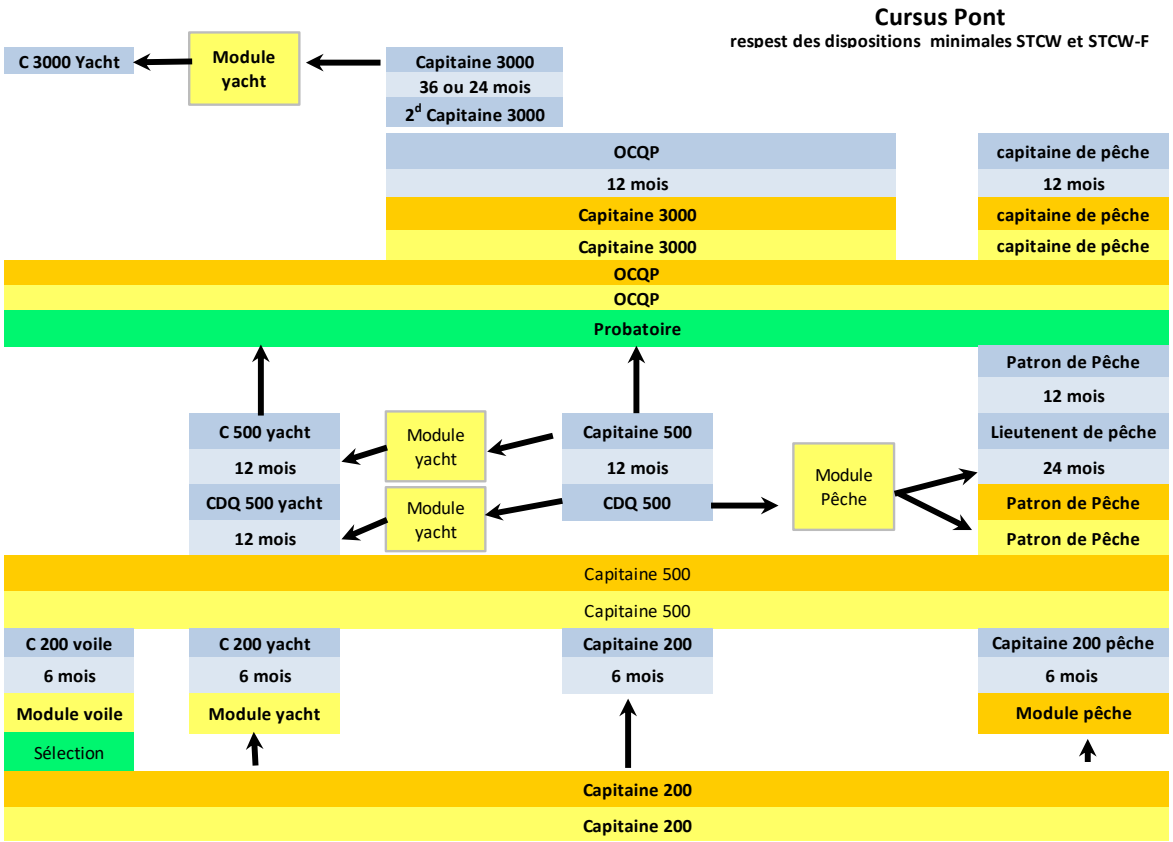

Equivalence

Pas d'équivalence de diplôme ou de titre

Réseaux partenaires pour une personne en situation handicap

Cf. livret d'accueil (disponible sur le site : www.efpma-martinique.com)

Coût de la session

7 040,00 €

Financement

Nous consulter, diverses possibilités de financement existent selon votre situation ou votre statut (salarié (e), indépendant (e), demandeur (eues) d'emploi, autre…

Comprendre le déroulement de votre inscription

- Entretien préalable pour étude du projet de formation (entretien téléphonique, Visio, échange par courriel et / ou physique).
- Dossier d'inscription : téléchargement sur notre site internet www.efpma-martinique.com ou transmission par courriel

  3 possibilités pour transmettre votre dossier : par courriel, voie postale, boite aux lettres devant l'établissement *(cf. dossier de candidature)*
- Délais de dépôt du dossier : 6 semaines avant le début de la formation *(date limite désignée)*
- Accusé de réception du dossier par courriel
- Convocation de la commission de sélection 4 semaines avant le début de la formation
- Convocation des admis pour une pré-rentrée et un test de positionnement *(en présentiel ou en visioconférence) 3* semaines avant le début de la formation.

  Les candidats non retenus pour diverses raisons seront informés par voie postale ou par courriel